



HAL
open science

L'occupation britannique de Chypre et la Cyprus Police (1878-1914)

Patrick Louvier

► To cite this version:

Patrick Louvier. L'occupation britannique de Chypre et la Cyprus Police (1878-1914). *Revue des Mondes Musulmans et de la Méditerranée*, 2013, 133, pp.243-267. <10.4000/remmm.8135>. <hal-02161552>

HAL Id: hal-02161552

<https://hal.science/hal-02161552v1>

Submitted on 29 Mar 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC BY-NC-ND 4.0 - Attribution - Non-commercial use - No Derivative Works - International License



L'occupation britannique de Chypre et la *Cyprus Police* (1878-1914)

Patrick Louvier



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/remmm/8135>
DOI : 10.4000/remmm.8135
ISSN : 2105-2271

Éditeur

Publications de l'Université de Provence

Édition imprimée

Date de publication : 8 juin 2013
Pagination : 243-267
ISBN : 978-2-85399-884-0
ISSN : 0997-1327

Ce document vous est offert par Bibliothèque Interuniversitaire de Montpellier



Référence électronique

Patrick Louvier, « L'occupation britannique de Chypre et la *Cyprus Police* (1878-1914) », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée* [En ligne], 133 | juin 2013, mis en ligne le 01 août 2014, consulté le 24 mars 2022. URL : <http://journals.openedition.org/remmm/8135> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/remmm.8135>



Les contenus de la *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée* sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International.

Patrick Louvier*

L'occupation britannique de Chypre et la Cyprus Police (1878-1914)

Résumé. Élaborée au lendemain de la guerre russo-turque de 1877-1878, la convention anglo-ottomane du 4 juin 1878 cède au Royaume-Uni l'administration de Chypre. Pour disposer d'un outil de maintien de l'ordre polyvalent, les autorités constituent *ad hoc* une force semi-militaire (*Cyprus Police*), dont l'histoire s'inscrit dans la genèse des gendarmeries qui se développent alors dans les empires britannique et ottoman. Initialement recrutée au sein des forces indigènes ottomanes, la police insulaire demeure, jusqu'en 1914, majoritairement musulmane pour des raisons pragmatiques mais de plus en plus nettement idéologiques. Si la réputation d'efficacité de la *Cyprus Police* s'impose vite, son impartialité souffre, après 1890, de la montée de l'érosisme. La communautarisation des débats entourant son encadrement comme la peur de débordements entretiennent, avant 1914, la surreprésentation musulmane de la *Cyprus Police* dont la retenue, lors des affrontements qui accompagnent la guerre turco-italienne (1911-1912), confirme l'efficacité d'un encadrement compétent, très au fait des réalités chypriotes.

Mots-clés : Chypre, *Cyprus Convention*, *Cyprus Police*

Abstract. The Anglo-Turkish Convention of 4 June 1878 was drafted after the Russo-Turkish War of 1877-1878 and granted control of Cyprus to Great Britain. In need of a multipurpose tool for law enforcement, the government established an ad hoc semi military force (the Cyprus Police),

* Maître de conférences, Université Paul-Valéry, Montpellier-III. Une grande partie des pièces ayant servi à ce travail a été rassemblée, en 2009, grâce à l'aide financière apportée par le programme ANR « Les occupations militaires » (Lille-III) co-dirigé par le professeur Jean-François Chanet. Je remercie ce dernier d'avoir financé cette recherche et d'avoir bien voulu m'autoriser à en faire connaître les conclusions. Mes remerciements vont également aux lecteurs anonymes de la *Remmm* qui ont permis à l'auteur de se familiariser avec des chantiers historiographiques très actifs.



whose origins are part of the history of the gendarmeries (military police forces), created at that time in the British and Ottoman empires. Initially recruited among Ottoman indigenous forces, the insular police was predominantly Muslim until 1914 for pragmatic yet increasingly ideological reasons. While the Cyprus Police was quickly recognized for its competence, the rise of enosisism after 1890 tarnished its impartiality. The communitarianisation of debates concerning its management as well as the fear of excesses led to the overrepresentation of Muslims in the Cyprus Police whose self-control during clashes in the Turco-Italian war (1911-1912), confirmed its management's competence and awareness of the realities in Cyprus.

Keywords: Cyprus, Cyprus Convention, Cyprus Police

Le 4 juin 1878, les gouvernements ottoman et britannique concluent un accord secret qui autorise le Royaume-Uni à occuper le *sancak* (département) de Chypre du *vilayet* (province) des îles de l'Égée, dont l'administration, précise-t-on le 1^{er} juillet, lui est confiée aussi longtemps que la Russie conservera les places caucasiennes conquises durant la dernière guerre russo-turque (24 avril 1877-17 mars 1878)¹. Pour les deux parties, cet accord est inédit. Pour une durée indéterminée, l'empire ottoman abandonne à une puissance occidentale l'administration civile, judiciaire et fiscale d'un territoire dont un habitant sur trois, croit-on alors savoir, est musulman². Avec l'accord du 4 juin, communiqué aux Puissances, le 9 juillet suivant, la Porte entre dans la voie dangereuse des mandats européens qui devait mener à l'annexion de la Bosnie (1908), puis de la Crète (1913), de Chypre enfin, le 5 novembre 1914. Pour les Britanniques, ce traité (*Cyprus Convention*) introduit plusieurs innovations diplomatiques. Il rompt avec la politique de respect intégral de l'empire ottoman que l'Angleterre mid-victorienne avait défendue par les traités de Londres (1841) et de Paris (1856) puis durant les affaires du Liban (1860-1861) et de Crète (1866-1869). L'accord secret du 4 juin restreint désormais le dogme de l'intégrité territoriale ottomane à la seule Turquie d'Asie. Le Royaume-Uni s'engage en outre, dans un futur conflit russo-turc, à défendre les possessions asiatiques du Sultan. À cette fin, le Royaume-Uni dispose à Chypre d'une pleine liberté de manœuvre militaire et navale, sans limitation d'effectifs ni de moyens. Minée par l'entente anglo-russe de 1907 puis l'arrivée au pouvoir des Jeunes-Turcs en 1908, cette alliance défensive régionale est finalement renversée par l'entrée en guerre des Turcs aux côtés des Centraux, le 5 novembre 1914.

Vigoureusement débattue Outre-Manche, la *Cyprus Convention* résulte d'une politique menée, au sein du Cabinet, par une fraction dirigée par lord Beaconsfield (Benjamin Disraeli) afin de stabiliser la « Question d'Orient »,

1 Cette garantie est stipulée dans l'article VI de l'annexe à la convention anglo-ottomane de juin 1878, insérée le 1^{er} juillet 1878. *Colonial Office List for 1881, Cyprus*, p. 206-207.

2 Dans les premiers temps de l'occupation britannique, le *Colonial Office List* estimait que les musulmans représentaient le tiers d'une population insulaire que l'on croyait sans doute supérieure à 300 000 personnes. Le premier recensement de 1881 revit cette estimation à la baisse (186 424 personnes) et dénombra un quart de musulmans. Avec d'importantes variations locales, ce rapport fut maintenu durant les années 1890-1910, bien que le dynamisme démographique des chrétiens s'accroît au tournant du siècle. *Ibidem*, p. 206; *Colonial Office List for 1888, Cyprus*, p. 284.

rouverte en 1875-1876 par une série d'insurrections balkaniques. Au printemps 1877, la crise s'étend du Danube au Caucase avec l'engagement des forces armées russes (24 avril 1877) puis roumaines qui, après avoir piétiné durant l'été et l'automne, reprennent l'offensive à la fin de l'année. Appréhendant, dès 1876, l'effondrement de l'empire ottoman, le gouvernement britannique renonce à la guerre, dont le pays ne veut pas, pour un nouvel équilibre anglo-russe, une fois admises à Saint-Pétersbourg trois priorités britanniques : la souveraineté turque sur les Détroits, l'intégrité de la capitale ottomane comme la neutralisation du canal de Suez, du Levant et du golfe Persique. Tout en poursuivant une diplomatie multilatérale, le gouvernement Disraeli entend prévenir l'éventuel effondrement de la Sublime Porte et son inféodation à la Russie. Dès 1876, le Cabinet envisage d'occuper préventivement, avec (ou sans) l'accord des Ottomans, une position au Levant³. Les atouts militaires et navals des localités sélectionnées par l'*Intelligence Department* font, en 1877, l'objet de débats techniques, sans qu'une position ne parvienne à susciter l'adhésion générale. La reddition du camp retranché turc de Plevna, le 10 décembre 1877, la prise de Sofia et de Plovdiv (janvier 1878) puis la chute d'Andrinople (aujourd'hui Édirne) contraignent à l'action le Cabinet, sans que les négociations avec la Russie et l'Autriche soient interrompues (Lee, 1934 ; Richter, 2006). En se portant sur Chypre, le choix gouvernemental a étonné et souvent mécontenté la presse insulaire. Les dessinateurs de *Punch* flétrissent ainsi, durant l'été 1878, une négociation secrète, irréfléchie et dangereuse (Varnava, 2005 : 172). Au sein de l'*establishment* militaro-naval, la grogne est évidente. Un ancien commandant en chef de l'escadre de la Méditerranée (1860-1863), l'amiral sir William Fanshawe « Fly » Martin (1801-1895) contesta l'utilité logistique de cette annexion déguisée d'autant moins opportune qu'elle embarrassait le Royaume-Uni d'une forte communauté « grecque »⁴. Très proche des milieux journalistiques, le colonel Charles Booth Brackenbury (1831-1890) fut stupéfait d'apprendre que la Crète, dont les ports naturels passaient pour les meilleurs de la Méditerranée orientale, n'eut pas été retenue⁵. Dans les jours qui précèdent son arrivée à Chypre dont il fut le premier haut commissaire, le général sir Garnet Wolseley (1833-1913) avoua sa déception de voir Chypre préférée à l'Égypte, avant d'incriminer la passion de Benjamin Disraeli pour les affaires levantines et leur cortège de chimères⁶. Chypre, qui pesait d'un grand poids dans l'imaginaire britannique victorien, semblait toutefois présenter des atouts assez conséquents pour justifier une politique d'expansion (Varnava, 2009 : 11-19). Dans l'hypothèse

3 Colonel Home, *Memorandum under certain contingencies England might have to seek some compensation or equivalent in the Eastern Mediterranean*, 23 décembre 1876, National Archives Foreign Office (ci-après NA FO) 78 2687.

4 Amiral Sir William Fanshawe Martin, *Cyprus as a naval station and a place of arms*, Londres, s. e., 1879, p. 3-10.

5 Henry Brackenbury, *Some Memories of my spare time*, Londres/Édimbourg, William Blackwood and Sons, 1909, p. 242.

6 Journal du général Wolseley (14 juillet-31 décembre 1878), 19 juillet 1878, NA War Office (ci-après WO) 147 6.



d'une conflagration générale, cette île parut être une utile place d'armes d'où l'on pouvait gêner la marche d'une armée russe en Syrie⁷. La possession de Chypre semblait faciliter, en second lieu, la maîtrise occidentale des routes impériales anglo-indiennes actuelles et futures : la voie terrestre de l'isthme de Suez, ouverte au milieu du siècle, le canal de Suez, inauguré en 1869, mais également la route ferroviaire transirakienne dont le projet, enterré en 1858-1859, avait été relancé au début des années 1870 (Holland-Markides, 2006 : 164-165). L'aménagement d'un grand port (Famagouste) était un projet techniquement et tactiquement pertinent pour asseoir cette influence⁸. Il s'agit enfin, toutes proportions gardées, de répéter, mais avec d'autres moyens, la politique d'expérimentation « en modèle réduit » et la stratégie de la tâche d'huile des réformateurs ottomans, au milieu du siècle (Aymes, 2010 : 138-140). Les conditions politiques locales plaident alors nettement en faveur de l'île d'Aphrodite où la collaboration administrative traditionnelle des élites ecclésiastiques orthodoxes, une forte homogénéité culturelle et linguistique, la mixité rurale et urbaine garantissent une « bonne entente » islamo-chrétienne (Dietzel-Makrides, 2009 : 73). Bien que l'opposition entre les deux îles soit (volontairement ?) trop marquée dans les rapports de renseignement, Chypre paraît donc – et s'avère être – bien plus commode à administrer que la Crète, où les insurrections anti-ottomanes (1840 ; 1866-1869) ont, il est vrai, accentué le clivage territorial des populations musulmanes et orthodoxes. Enraciner à Chypre ce mouvement de réformes que Londres soutient depuis les années 1830 est avancé avec confiance par le colonel Home, un des conseillers du *Foreign Office*⁹. Le même officier, auquel fit ultérieurement écho un autre sapeur, Horatio Kitchener, prophétise, le 8 juin 1878, le prestige régional que le Royaume-Uni doit retirer de cette entreprise administrative sans précédent¹⁰.

Une fois l'accord anglo-ottoman révélé aux Puissances, le 9 juillet 1878, le gouvernement Disraeli fait occuper l'île pour manifester la détermination du Cabinet. C'est à l'escadre de la Manche, déployée au Levant, que revient le soin de prendre pied dans l'île et d'exercer les premiers temps du mandat. Ralliant la baie de Larnaca, le 4 juillet, l'amiral lord John Hay fait débarquer, le 9, des compagnies de matelots et prend, le 12 juillet, le gouvernement provisoire de l'île où les autorités et la minorité musulmane comme les Chypriotes orthodoxes et les autres communautés chrétiennes accueillent dans le calme cette passation d'autorité. Afin de manifester la puissance logistique et militaire de l'empire britannique, lord

7 V. L. Cameron, « My travels in Mesopotamia, especially with reference to a proposed Indo-Mediterranean railway », *Journal of the Royal United Service Institution*, 20 février 1880, vol. 24, p. 197.

8 M. Ormiston à M. Currie, 10 janvier 1880, *Report by Mr. Ormiston, on improvement proposed at the harbour of Famagousta, dated January 10, 1880*, NA Admiralty (ci-après ADM) 121 57 ; *War Office, Memorandum on Defences of Cyprus*, 25 mai 1881, NA Cabinet (ci-après CAB) 7 4.

9 Colonel Home, *Memorandum under certain contingencies England might have to seek some compensation or equivalent in the Eastern Mediterranean*, § *Crete*, 23 décembre 1876, NA FO 78 2687 ; Le même, *Memorandum*, 8 juin 1878, NA FO 358 1.

10 Horatio Herbert Kitchener à Tralawney Saunders, 16 juin 1885, NA Public Record Office (ci-après PRO) 30 57.

Beaconsfield substitue à cette occupation navale un fort déploiement de troupes anglo-indiennes, alors positionnées à Malte, et dont le commandement est confié au général Wolseley. Déploiement de forces aussi spectaculaire que bref. Dès la fin de 1878, la présence militaire anglaise se limite aux effectifs d'un régiment avant d'être réduite, entre 1895 et 1914, à une compagnie d'infanterie, soit une centaine d'hommes. Assurant à Chypre une simple mission de souveraineté, initialement diplomatique, l'armée laisse le fardeau du maintien de l'ordre à un corps indigène semi-militaire, la *Cyprus Police* ou *Cyprus Military Police*. Constituée durant le second semestre 1878, réorganisée et renforcée en 1880-1881, cette formation de 700 Chypriotes commandés par une poignée d'officiers anglais, incarne et garde donc la *pax britannica* dans l'île durant les 36 années qui séparent l'accord du 4 juin 1878 de l'annexion anglaise du 5 novembre 1914. Trois raisons proches, mais embrassant des échelles bien différentes, justifient l'étude de cette unité de police hybride, tout à la fois britannique, anglo-ottomane et coloniale.

À l'échelle des empires européens, la *Cyprus Police* s'inscrit dans l'histoire du maintien de l'ordre en situation coloniale et des forces de police coloniale dont elle possède bien des traits : l'allure résolument militaire de l'unité, l'encadrement exclusivement britannique, la professionnalisation policière des officiers, l'exaltation officielle d'une entreprise civilisatrice car pacificatrice.

Replacée dans le monde égyptien et proche-oriental de la fin du XIX^e siècle, l'histoire de la police chypriote et ses représentations collectives, britanniques et insulaires, est intimement liée à la question de l'autorité de l'État et à sa légitimité, qui est au centre du projet hamidien de centralisation et de domestication des dynamiques centrifuges (Georgeon, 2006). L'étude de la force, de ses pratiques policières et de sa réputation s'inscrit *de facto* dans le prolongement des travaux menés sur le maintien de l'ordre policier, gendarmesque et para-militaire dans l'empire ottoman (Lévy, 2007 ; Özbek, 2008) et ses provinces, tout particulièrement les territoires occupés par les Puissances européennes durant et après l'ère hamidienne : la Crète (Delaroche, 2006 ; Ruest, 2012), la Macédoine (Roy, 2004 ; Yosmaoglu, 2010), l'Égypte (Toffelson, 2004) et la Palestine (Horne, 1982 ; Alon, 2009).

L'histoire de la *Cyprus Police* intéresse enfin l'histoire des relations anglo-chypriotes et intercommunautaires. Dans une île où, dès la fin du XIX^e siècle, l'énosisme et les loyautés communautaires, nationales et impériales doivent coexister, une connaissance étendue des forces chypriotes de maintien de l'ordre, de leurs traits confessionnels et sociaux et des discours qu'elles suscitent, paraît bien susceptible d'intéresser une recherche qui interroge la définition et la coexistence des identités insulaires et reconsidère les causes et les formes des résistances à l'ordre colonial britannique. Le recrutement majoritairement musulman de l'unité, les débats qui opposent les notables orthodoxes et musulmans sur le commandement futur de ce corps, son rôle enfin dans la répression des émeutes de 1912 sont autant d'éléments qui trouvent leur place dans une histoire de Chypre. Une place encore partiellement obscure.

Les récents travaux consacrés à l'occupation britannique de Chypre n'ont certes pas manqué d'évoquer la police insulaire. Ainsi Andrekos Varnava expose-t-il



sa genèse dans *British Imperialism in Cyprus* et consacre-t-il aux projets inaboutis de régiment chypriote (1898-1903) un long développement sur la théorie des « races martiales » qui enveloppe, alors, toute la correspondance officielle sur les forces de police coloniales (Varnava, 2009 : 225-230). Un éclairage utile donc, mais ponctuel (1878 ; 1898-1903), auquel ne contribue pas l'étude de Niyazi Kizilyurek sur la minorité musulmane de l'île, alors même que la surreprésentation des musulmans dans l'unité et les vifs débats entourant la *Cyprus Police*, avant 1914, auraient servi la thèse de l'auteur sur les mécanismes de loyalisme pro-britannique d'une communauté menacée (Kizilyurek, 2006 : 315-342). Si l'on considère la période suivant l'annexion, quelques éléments bibliographiques supplémentaires peuvent être collectés avec profit. Dans l'article qu'il consacre à la question des identités et des loyautés dodécanésiennes et chypriotes dans l'entre-deux-guerres, Alexis Rappas envisage l'attitude d'un officier subalterne de l'administration pénitentiaire face à l'énosisme, mais sans donner de vues plus larges sur la police chypriote et son comportement face à l'énosisme (Rappas, 2010 : 214-215).

Ces données bibliographiques nourrissent quelques hypothèses sur la police de Chypre avant 1914. À travers l'échec du projet de régiment chypriote (1898-1903), Andrekos Varnava suggère deux clés d'interprétation pour comprendre la surreprésentation musulmane dans les forces de police : l'application de la théorie des races martiales, alors à son apogée, et la volonté de diviser les populations par une stricte ségrégation (Varnava, 2009 : 223-225). Faut-il donc voir dans cette gendarmerie coloniale l'instrument et le miroir d'un clivage ethno-confessionnel de l'île, fracture que l'on désigne comme la cause principale de la crise chypriote et de la division meurtrière des années 1963-1974 ? S'il existe un large consensus historiographique sur les responsabilités britanniques dans la communautarisation des Chypriotes (Roudometof et Michael, 2009 ; Bouleti, 2011), cette hypothèse coïncide mal toutefois avec ce que les sources (britanniques, il est vrai) donnent à voir des toutes premières années de l'occupation et de la genèse des forces de police. Si la théorie des races martiales a bien pesé sur les représentations collectives de la *Cyprus Police*, elle n'a pas conditionné sa formation et n'explique pas seule le maintien d'une forte majorité musulmane ou « turco-chypriote » avant 1914. Pour comprendre le large recrutement des musulmans chypriotes, il faut recourir à d'autres facteurs : l'élitisme social du commandement, la préférence donnée aux policiers chevronnés, l'homogénéité culturelle et linguistique des Chypriotes. Les études consacrées aux musulmans chypriotes, dont on sait qu'ils furent très attentifs à leurs intérêts, nourrissent également d'utiles questionnements (Kizilyurek, 2006 : 317). Ne peut-on ainsi voir dans le partenariat policier anglo-ottoman une forme d'assurance contre les débordements irrédentistes de l'énosisme ? Dans cette perspective, la *Cyprus Police* serait donc moins une force de répression et un outil de ségrégation qu'un instrument d'interposition dans le cadre d'un partenariat de nécessité que l'on voit de nouveau à l'œuvre dans les années 1954-1960, quand les autorités britanniques réduisent de moitié le pourcentage des policiers orthodoxes pour s'appuyer sur les Turcs épaulés par des policiers métropolitains (Anderson, 1992 : 200).

S'appuyant sur des sources privées et publiques britanniques¹¹, cette étude examinera dans une suite chronologique trois points spécifiques : la genèse de l'unité durant les premiers mois de l'occupation, la surreprésentation musulmane dans les années 1880-1890, les problèmes de sécurité intérieure que posent enfin, au tournant du siècle, le réveil de l'énosisme chypriote et la fin de l'Europe ottomane (1898-1913).

La genèse de la police anglo-chypriote (1878)

Le corps expéditionnaire dont le général Wolseley prend le commandement en débarquant à Larnaca, le 22 juillet 1878, représente le plus important déploiement militaire anglais au Levant depuis les expéditions d'Égypte de 1801 et de 1807. Ces forces réunissent la quasi-totalité des unités anglo-indiennes déployées à Malte, en avril-mai 1878, dans le contexte délicat des négociations conduites à Berlin : deux régiments de cavalerie, six bataillons d'infanterie, deux batteries et quatre compagnies du génie¹². Outre les contingents anglo-indiens, une compagnie du génie, détachée du Royaume-Uni, et trois régiments de l'infanterie de ligne britannique, venus de Malte, débarquent à Chypre avec Wolseley¹³. Une force considérable donc, mais que le gouvernement, à la veille même de ce déploiement, entend retirer au plus vite. « Il est prévu, note Wolseley, le 19 juillet, de rapatrier les troupes indiennes et deux batteries avant les pluies », retrait confirmé le 26 juillet¹⁴. Le rappel des unités de la garnison de Malte, évoqué en août, fut également rapide¹⁵. En septembre, le 101^e de ligne reçoit l'ordre de rejoindre le Canada. Débarqué le 23 juillet 1878, le 42^e demeure trois mois dans l'île avant son transfert à Gibraltar. Quittant Chypre en novembre, le 71^e rallie « The Grand Old Rock » avant d'être rapatrié. Ne demeurent donc plus dans l'île,

11 Les premiers temps de l'occupation de Chypre ont mobilisé plusieurs ministères : le *Foreign Office*, le *War Office*, l'Amirauté, le Trésor, le *Colonial Office* enfin qui administre l'île dès 1880. Si la perspective des pièces ministérielles, rassemblées aux *National Archives* (Kew), est naturellement britannique, les rapports des hauts commissaires comme les débats du conseil législatif de Chypre font entendre la voix des notables insulaires et de leurs mandants. À ces sources officielles s'ajoute un large corpus de sources privées. Le général Wolseley, certains de ses collaborateurs immédiats (Biddulph) et leurs lieutenants (Kitchener) ont en effet laissé d'importantes archives aux *National Archives*, au *British Museum* comme à la *Royal Artillery Institution*. À ces sources, qui forment le fonds de ce travail, s'ajoutent les souvenirs des militaires ayant suivi Wolseley et participé, peu ou prou, au maintien de l'ordre à Chypre. Si des contraintes matérielles ont interdit le déplacement de l'auteur à Nicosie pour exploiter les ressources des *State Archives of the Republic of Cyprus*, un court travail de recherche lui donne à penser que les sources les plus intéressantes pour l'histoire de la police de Chypre (*Colonial Government*) reproduisent les fonds qu'il a exploités aux *National Archives*.

12 *Distribution of the Army, Malta*, 1^{er} juin 1878, p. 54, NA WO 73 19; Major E. H. H. Collen, *Papers on the mobilisation and equipment of troops for active service in India and in England*, 1881, India Office Library L Mil 5 690.

13 *Distribution of the Army, Cyprus*, 1^{er} août 1878, p. 54, NA WO 73 19

14 Journal du général Wolseley, 19 juillet 1878, NA WO 147.

15 Général Wolseley à lord Salisbury, 12 août 1878, British Museum (ci-après BM) Add Ms 41324.



à la fin de l'année 1878, que la 31^e compagnie du génie et huit compagnies du 20^e de ligne qui, venu de Nouvelle-Écosse, a relevé le 101^e en novembre¹⁶. Cette présence s'amenuise dès l'année suivante. Si l'on ne tient pas compte de l'année 1882, quand les besoins de l'expédition d'Égypte amènent le déploiement d'unités du Commissariat et du Train, toute la garnison de Chypre compte, entre 1880 et 1894, quatre parfois cinq compagnies (400-500 hommes) fournies par un des régiments d'infanterie stationnés à Malte¹⁷. Proche dans le temps, le rapatriement des troupes anglaises et anglo-indiennes obéit à des motivations distinctes.

Au lendemain du traité de Berlin (juin-juillet 1878), le maintien d'une armée anglo-indienne est devenu sans objet et même inopportun. Immobilisée dans les Balkans par les Puissances européennes, la Russie ne peut en effet menacer l'Asie Mineure avant d'avoir refait ses forces, modernisé ses lignes de communication ferroviaires et conduit de minutieuses reconnaissances. L'éloignement d'une nouvelle confrontation russo-ottomane au Levant¹⁸, le réveil des affaires afghanes, le coût de l'entretien comme les embarras logistiques du corps expéditionnaire anglo-indien imposent une évacuation militaire qui ne menace nullement l'ordre public. En dépit de quelques heurts, les communautés chrétiennes (orthodoxe, maronite, arménienne) et musulmane n'ont en effet jamais connu les violences sans nom qui ont ensanglanté le Liban et la Crète dans les années 1840-1860¹⁹. L'occupation britannique, mandatée par le sultan Abdülhamid II, est paisiblement accueillie par les musulmans de l'île, dont les droits religieux, les privilèges et l'autonomie judiciaire sont réaffirmés. Le déploiement d'unités musulmanes indiennes et le maintien des anciens cadres ottomans apaisent enfin cette minorité. Opportunément, la tranquillité des chrétiens est alors absolue. Si l'irrédentisme chypriote comme l'activisme politique que l'on prête aux « Grecs » insulaires (i.e. les orthodoxes) ne sont pas sans inquiéter quelques officiels, le souvenir de la cession des îles Ioniennes à la Grèce en 1864 fait taire les passions énosistes. Convaincus de l'inéluctable réunion de leur île à la Grèce, les prélats et les notables orthodoxes chypriotes couvrent, en 1878, leur irrédentisme d'une rassurante rhétorique loyaliste à l'égard des couronnes ottomane et britannique.

Les difficultés sanitaires, plus que toute autre considération, expliquent la rapidité et l'ampleur du repli des régiments européens en 1877. Très éprouvées par la chaleur accablante, certaines unités sont décimées, comme le 71^e de ligne

16 Du même au même, 31 décembre 1878, *ibidem*; *Distribution of the Army, Cyprus*, 1^{er} décembre 1878, p. 54, NA WO 73 19.

17 *Distribution of the Army, Cyprus*, 1^{er} juillet 1879, p. 54, NA WO 73 20; *Distribution of the Army, Cyprus*, 1^{er} juillet 1881, p. 54, NA WO 73 23.

18 *War Office*, Memorandum on Defences of Cyprus, 25 mai 1881, NA CAB 7 4 (71); J. B. Fell, « On the necessity of improved means of communication with India by the Euphrates Valley Route », *Journal of the Royal United Service Institution*, vol. 28, 28 mars 1884, p. 313.

19 Les archives navales françaises signalent un seul incident grave durant la crise d'Orient de 1877-1878, impliquant par ailleurs des Circassiens exilés : Ambassade d'Autriche-Hongrie à Paris au Ministère des Affaires étrangères, 25 avril 1878. Copie au ministre de la Marine, Service Historique de la Défense Vincennes Marine, BB 3 873

dont 80 hommes sont encore soignés le 20 septembre²⁰. Difficultés ordinaires, banales même dans une contrée paludéenne comme tant d'autres territoires impériaux, mais dont l'exploitation médiatique et politique est embarrassante pour un gouvernement qui peine à convaincre son opinion de la justesse de l'opération (Varnava, 2005 : 173-176). En novembre, la démoralisation du 42^e est si grande que Wolseley espère son évacuation immédiate²¹. Pour corriger le rapide retrait des troupes européennes, la mobilisation de forces turco-chypriotes est favorablement avancée. « En disposant de mille soldats turcs, propose Wolseley, le 22 août 1878, je pense que nous pourrions réduire sans risque notre contingent à un bataillon britannique »²². Reprenant cette idée, le 3 septembre, le haut commissaire suggère, une fois un régiment turc mis sous ses ordres, de renvoyer un bataillon à Malte. Comme tout fait ventre, Wolseley associe la création d'une force de gendarmerie au régiment turc. Écrivant à l'ambassadeur anglais à Constantinople, Sir Austin Henry Layard (1817-1894), il défend ainsi la formation « d'un corps de gendarmerie ou d'une force militaire comme j'entends la baptiser, forte de 500 hommes [...] recrutée à partir des supplétifs de la police ottomane, les zaptiés, et des soldats turcs encore présents dans l'île »²³. La motivation tactique de ce projet est particulièrement sensible au début du mois de novembre quand l'affaiblissement et la démoralisation du 42^e consternent le secrétaire d'État à la Guerre, Frederick Arthur Stanley (1841-1908). Interrogé sur les conséquences d'un retrait, Wolseley demande en contrepartie le renforcement de la police de Chypre en y intégrant une centaine d'hommes tout en augmentant de 3 000 livres sterling le budget de l'unité. Soutenue sans réserve par Stanley, la proposition de Wolseley est acceptée le 8 novembre. Quatre mois plus tard, avec le rappel d'une partie du dernier régiment britannique dans l'île, Sir Garnet obtient la formation d'une unité indigène (*Cyprus Pioneers*) à laquelle est confiée la réalisation de travaux publics. Répondant pragmatiquement à des nécessités impériales et sanitaires, la création des forces militaires ou policières turco-chypriotes est également soutenue par des considérations tant stratégiques que politiques.

En août 1878, le secrétaire d'État aux Affaires étrangères, lord Salisbury (1830-1903), évoque le bénéfice moral de la création d'un régiment turc à Chypre qui serait armé, entraîné et commandé par des Britanniques²⁴. Vitrine de l'excellence militaire anglaise, ce régiment servirait en outre à encadrer des opérations de remonte au Levant. Projet ambitieux, mais loin d'être inédit. Pendant la guerre russo-turque

20 Général Wolseley à lord Salisbury, 12 août 1878, BM Add Ms 41324; du même au même, 20 août 1878, *ibidem*; Journal du général Wolseley, jeudi 5 septembre 1878, NA WO 147 6.

21 Cette réputation d'insalubrité s'estompe après l'expédition d'Égypte et les opérations du Soudan. Général Alison, *General Report on Egypt*, 18 juillet 1883, NA WO 32 6098.

22 Général Wolseley à sir Henry Layard, 22 août 1878, BM Add Ms 41324.

23 *Ibidem*.

24 Général Wolseley, Journal, samedi 17 août 1878, NA WO 147 6.



de 1877-1878²⁵, la constitution d'une armée anglo-ottomane avait suscité l'intérêt de la presse militaire et des services de renseignement insulaires qui ne cessèrent de louer la docilité, la rusticité et la ténacité du fantassin turc pour justifier cette entreprise²⁶. Détaché à Chypre pour y mener la triangulation de l'île, le lieutenant (et futur lord) Kitchener (1850-1916) défend en 1879, dans le *Blackwood's Magazine*, le principe d'un régiment d'élite, future pépinière d'instructeurs ottomans (« *the training school for officers* ») et de chefs de partisans, capables « de lever des troupes en milieu des nombreuses tribus guerrières de Syrie et d'Asie Mineure qui suivraient jusqu'à la mort un chef de guerre anglais »²⁷. Les lecteurs du *Blackwood's Magazine* ont-ils souri en lisant cette belliqueuse esquisse ? Les plus âgés se souvenaient peut-être qu'en 1840 le *commodore* « *Mad Charlie* » Napier, alors commandant en second l'escadre de la Méditerranée, avait victorieusement mené une coalition de guerriers libanais contre l'armée égyptienne. Si la modernisation de l'armée ottomane est un thème couramment abordé en 1877-1878, la formation d'une force de police chypriote demeure un pur dossier administratif dont le concepteur et le principal avocat est le général Wolseley.

Soldat populaire, ayant mené avec brio plusieurs opérations difficiles au Canada puis en Afrique occidentale, « *All sir* » Garnet Joseph Wolseley incarne, dans les années 1870-1880, le type du soldat professionnel au sein d'une armée souvent accusée d'amateurisme et de népotisme. Entretien par Wolseley et ses partisans, impatient de saisir les rennes de l'administration militaire des mains des *Crimean heroes*, cette réputation d'incompétence est passablement inexacte. Loin d'être un astre solitaire, Wolseley possédait les vertus, les lacunes et les préjugés d'un officier d'infanterie anglo-irlandais mid-victorien. Bien né, mais pauvre, n'avait-il pas été admis dans l'armée royale en 1852 grâce à la bienveillance du duc de Wellington ? S'il avait acquis, dans son adolescence, de solides bases en mathématiques et des notions de topographie, Wolseley, comme tous les officiers d'infanterie de sa génération, apprit son métier « sur le tas » au combat (Birmanie, Crimée, Inde) sous la férule de cadres plus âgés, avant de s'entourer, dans les années 1870-1880, d'une équipe largement dominée par les officiers des armes savantes (Lehmann, 1964).

Ce remarquable mais somme toute très « exemplaire » soldat mid-victorien découvre Chypre avec les yeux d'un rejeton de l'*establishment* aristocratique et anglican, pétri des valeurs hygiénistes et des préjugés de son temps sur un Proche-Orient qu'il ne connaît pas. Sans pitié pour le clergé et les traditions orthodoxes, qu'il ne cesse de flétrir, il voit, comme tant d'autres, dans la saleté des villes comme la déforestation des massifs chypriotes l'impéritie et la tyrannie turco-musulmanes²⁸. La gendarmerie ottomane provinciale, chargée d'appuyer la

25 Lieutenant-colonel Home à l'Inspecteur Général des Fortifications Simmons, 15 novembre 1876, NA FO 358 3 ; C.E. Howard Vincent, « The "Turkish Forces" and "the military aspects of the Eastern Question" », *Journal of the Royal United Service Institution*, vol. 20, 1877, p. 352.

26 Capitaine Malloy à l'ambassadeur Layard, 12 octobre 1877, NA FO 358 5.

27 Lieutenant [Horatio Herbert] Kitchener, « Notes from Cyprus » in Rodney Shirley, *Kitchener's Survey of Cyprus 1878-1883*, Nicosie, The Bank of Cyprus Cultural Foundation, 2001, p. 61.

28 Général Wolseley, Journal, mercredi 24 juillet 1878, NA WO 147 6 ; dimanche, 19 août, *ibidem* ; *War Office*

levée des impôts, ne peut également échapper aux critiques. La réorganisation du pouvoir exécutif et de ses moyens policiers tient donc une place importante dans son projet de relèvement économique-administratif. En quelques mois, les traits de la future unité de police indigène sont dessinés. Le recrutement des premiers policiers, la réorganisation disciplinaire de décembre 1878, la mise sur pied des unités furent de la responsabilité du chef d'état-major du corps expéditionnaire, le lieutenant-colonel Charles Booth Brackenbury (1831-1890)²⁹.

Placées sous l'autorité d'un officier (*chief commandant*), le *major* H.B. Bowlby en 1879, les nouvelles forces de police sont réparties sur les six districts de l'île, chacune de ses circonscriptions relevant d'un officier subalterne (*local commandant*). La police chypriote, dont les personnels s'engagent pour une durée initiale de deux années, est principalement recrutée parmi les zaptiés. Constituée dans les derniers jours de 1879, une seconde unité de police, les *Cyprus Pioneers*, est dissoute à la fin de l'année suivante pour être amalgamée à la formation constituée en 1878³⁰. Redéfinies par les Britanniques, les missions de la police chypriote couvrent la sécurité des villes, des campagnes et des routes, la surveillance des côtes et des prisons, l'escorte des prisonniers et des personnalités, le transport des fonds et la répression des troubles³¹. Cette variété est bien à l'image d'une formation plus gendarmesque que policière dont la nature exacte est de prime abord difficile à cerner. La désignation de l'unité et sa stricte subordination aux pouvoirs civils en font bien une formation de police que les autorités nomment indifféremment *Military Police*, *Cyprus Police* ou *Police force*, mais sans jamais parler de *constabulary* ou de « gendarmerie ». L'unité ne relève pas en outre du *War Office* et n'est donc jamais nommée dans l'annuaire des forces royales coloniales. D'une formation militaire, la police anglo-chypriote possède néanmoins les traits. Le commandement de l'unité est confié à des officiers de l'armée royale (*major* Bowlby, lieutenant Donne par ex.) et des *Royal Marines* (lieutenant Bor); les pantalons bouffants comme les vestes courtes et colorées des policiers, que l'on dénomme toujours zaptiés, évoquent les uniformes des zouaves ou des tirailleurs algériens. Selon leur unité d'appartenance (*foot police* et *mounted* ou *horse police*), les policiers et leurs cadres subalternes portent les grades en usage dans l'infanterie et la cavalerie britanniques. Les fréquentes périodes d'entraînement et les exercices hebdomadaires confirment la dimension para-militaire de cette police chypriote³². L'armement des policiers (fusil, pistolet, carabine et baïonnette) leur donne enfin des

Memorandum on Defence of Cyprus, n° 71, NA CAB 7 4; William Hepworth Dixon, *British Cyprus*, Londres, s.e., 1879, p. 68; Robert Holland et Diana Markides, *The British and the Hellenes (...)*, op. cit., p. 167.

29 Féru d'archéologie et d'histoire, pionnier de l'histoire de l'artillerie insulaire, Brackenbury avait alterné les postes de commandement et d'administration en Afrique, en temps de guerre comme en temps de paix, lui donnant une parfaite maîtrise des questions administratives.

30 W. R. Robertson, *Cyprus Military Police*, 13 mai 1899, NA WO 32 7519.

31 Rapport du Premier Secrétaire du gouvernement de Chypre au haut commissaire sir Michael S. Biddulph, 28 août 1885, p. 9, NA *Colonial Office* (ci-après NA CO) 883 4 5.

32 W. R. Robertson, *Cyprus Military Police*, 13 mai 1899, NA WO 32 7519.



moyens d'action bien supérieurs à ceux dont disposent ordinairement les policiers en Grande-Bretagne. Tous ces caractères font bien de la *Cyprus Police* une force de gendarmerie impériale ou coloniale, bien que cette dénomination soit rarement utilisée par Wolseley, et jamais officiellement³³.

À la fin de l'année 1878, la police militaire ou gendarmerie de Chypre alignait 292 hommes, recrutés en grande partie parmi les cadres et les officiers de l'ancienne force de gendarmerie ottomane. L'analphabétisme comme le vieillissement des officiers subalternes imposent rapidement un renouvellement des cadres et des personnels pour qu'ils soient capables d'exercer des missions administratives à la hauteur de la réforme de la province. La question de la présence dans l'unité des chrétiens, plus instruits que leurs compatriotes, est donc posée.

La *Cyprus military Force* (1879-1895) : la plus belle réalisation du protectorat britannique ?

La monumentale histoire de Chypre que dirigea George Hill consacre quelques lignes à la *Cyprus Police* pour opposer l'excellence de cette unité, illustration exemplaire des réformes anglaises, à l'inefficacité des zaptiés de l'âge ottoman, dont la principale mission était de collecter les impôts du sultan et de l'église orthodoxe (Hill-Luke, 1952 : 15-16). Sans être inexacte, cette perspective ignore les difficultés financières et culturelles qu'eurent à surmonter les fondateurs de la *Cyprus Police*. Elle passe également sous silence les causes et les conséquences de la très forte représentation musulmane, que l'administration britannique n'entend pas corriger dans les années 1880 et 1890.

Après le départ de Wolseley, en juin 1879, son principal lieutenant, sir Michael Anthony Shrapnel Biddulph (1823-1904), lui succède et dirige le haut commissariat de Chypre jusqu'en 1886³⁴. Sous ses ordres, deux hommes se suivent à la tête de la police insulaire. Premier commandant de la *Cyprus Police*, le *major* H. B. Bowlby coordonne la création de cette unité (1878-1879). Placé initialement à la tête d'un corps indigène du génie (*Cyprus pioneers*), dissous au second semestre 1880, le colonel A.H.A. Gordon reçoit alors le commandement de la police chypriote qu'il dirige durant cinq années³⁵. Vétéran des campagnes ouest-africaines dans lesquelles il sert de 1873 à 1878, avant de combattre en Afghanistan, le colonel Gordon

33 Utilisé en français dans les sources officielles anglaises, mais sans italique, le mot gendarmerie désigne soit la gendarmerie française soit ces unités para-militaires, dotées d'armes légères, que les Puissances forment en Macédoine comme en Crète à la fin du XIX^e siècle. Dans le second XX^e siècle, le terme de gendarmerie, pour pertinent qu'il soit à Chypre, demeure d'un emploi marginal. R. Lister, *Further Memorandum respecting the Macedonian Gendarmerie*, 1^{er} août 1904, NA FO 881 8228; en ligne : [www.photius.com/countries/cyprus/national_security/cyprus_national_security], *Cyprus Police*. Données collectées en janvier 1991. Site consulté le 31 mai 2009.

34 Robert Mailton Veitch, « Biddulph Sir Michael Anthony Shrapnel (1823-1904) », *Dictionary of national Biography, 1901-1911*, vol. 1, Oxford, Oxford University Press, 1911, p. 160-161.

35 W.R. Robertson, *Cyprus Military Police*, 13 mai 1899, NA WO 32 7519.

présente à Chypre tous les traits d'un vieux chef « colonial ». Administrateur capable, c'est un chevaucheur infatigable que ses subordonnés tiennent en haute estime³⁶. À Gordon succède, en 1884, un des hommes de confiance de Brackenbury, le lieutenant James Henry Bor (1853-1914) de la *Royal Marine Artillery*³⁷, auquel succède, en 1892, le capitaine A.E. Kershaw, un artilleur ayant acquis en Australie et au Canada une large expérience coloniale et administrative³⁸. L'unité demeure ultérieurement entre les mains de praticiens du maintien de l'ordre colonial tel le successeur de Kershaw (1905), le capitaine J.H. Learmonth qui, venu de la cavalerie légère, est un ancien de la police australienne et le fondateur de la *Bahamas Constabulary*³⁹.

Comme dans le reste du monde égéen et balkanique, le vol des troupeaux et le rapt sont solidement enracinés à Chypre. Si les cantons montagnards chypriotes n'offrent pas de bases de repli « inviolables », l'absence de routes, les complicités familiales et villageoises, la peur des représailles (qui intimide certains zaptiés) enfin facilitent l'impunité. Handicap supplémentaire, la plupart des cadres britanniques ignorent le parler grec chypriote et le turc alors que leurs subordonnés ne parlent que ces deux langues⁴⁰. Le colonel Brackenbury demande ainsi, le 29 septembre 1878, le transfert de Lawrence Olive, attaché au consulat de Smyrne depuis 1869, qui assure durant une année (28 octobre 1878-8 décembre 1879) les fonctions d'adjoint de Brackenbury, dirige la police du district de Paphos (1881) avant de former le noyau de la nouvelle magistrature chypriote. La mobilisation des agents consulaires britanniques ne peut toutefois suffire. Dans les premières années de l'occupation, les commandants locaux de la police dépendent donc d'interprètes ioniens, turcs smyrniotes ou arméniens⁴¹. Inévitablement, le travail d'enquête se ressent de ce manque d'intimité. Le journal du lieutenant Donne, en charge du district de Limassol au sud du pays, fourmille d'anecdotes sur les malentendus et les enquêtes infructueuses qui rythment les premiers temps de son

36 *Colonial Office List*, 1886, p. 396-397; Lieutenant Donne, Journal, Septembre 1885 in Alan Harfield, *The Life and Times of a Victorian Officer, being the Journals and letters of Colonel Benjamin Donisthorpe Alsop Donne, C.B.*, Wincanton, Wincanton Press, 1986, p. 74; *ibidem*, mai 1893, p. 191.

37 Débarquant le 19 août 1878 pour commander la police du district de Paphos, à l'ouest de l'île, le lieutenant Bor exerce ces fonctions jusqu'en 1883, avant de recevoir brièvement (1883-1884) le commandement en second de la police chypriote dont il assure la direction jusqu'en août 1892.

Dossier du général James Henry Bor, NA ADM 196 61

38 *Colonial Office List*, 1898, p. 432.

39 *Colonial Office List*, 1912, p. 160.

40 Le cas de Kitchener est incertain. Détaché quatre années en Palestine (1874-1878) pour la réalisation de la carte topographique et archéologique de cette province, cet officier du génie qui parlait le français comme l'allemand, et savait un peu d'hébreu, y apprend l'arabe dialectal et acquiert, sans doute, des rudiments de turc. Herbert Kitchener ne semblait pas toutefois connaître le grec moderne en venant à Chypre en 1878, ce qui explique la présence d'un interprète au sein de son équipe, durant les opérations de triangulation de l'île. Lieutenant-colonel A. Gordon, *Annual cost of Force of Police and Pioneers in Cyprus for the year 1880-81*, p. 1, NA FO 881 4217; *Sir George Arthur, Kitchener et la guerre (1914-1916)*, Paris, Payot et Cie, 1921, p. 2-9.

41 Général Wolseley au *Foreign Office*, 30 septembre 1878, NA CO 67 1; *Colonial Office List, Cyprus*, 1881, p. 209.



commandement⁴². Rien de bien singulier toutefois pour une entreprise coloniale (Frémeaux, 2006 : 139-141), menée dans une province ottomane sans unité linguistique où l'emploi de traducteurs et de secrétaires *rum*, turcs et arméniens était une pratique ordinaire des administrateurs ottomans et des agents consulaires européens (Aymes, 2010 : 268-276).

Progressivement, les principaux chefs de bande sont mis hors d'état de nuire ou se rendent, ce qui assied la réputation d'excellence de la *Cyprus Police*. Si le banditisme n'est pas expurgé avant la fin des années 1880, les progrès sont assez notables pour que le district le plus mal famé de l'île, Paphos, ait perdu cette réputation à la veille de la Grande Guerre⁴³. Il ne fait guère de doute que la première cause de ce succès est la détermination d'imposer un nouvel ordre impérial fait de routes, de statistiques et... d'impôts levés régulièrement et universellement. En désignant dans chaque district les chefs de la police comme commandants locaux (*Local Commandants*), l'administration entend faire de son emprise sur l'intérieur de l'île une priorité au même titre que le drainage des villes, la lutte contre les criquets, la triangulation et le reboisement. Loin d'être isolée, cette politique de présence étatique dans les campagnes chypriotes fait écho à la refonte de la gendarmerie ottomane que la Porte entreprend après 1878 et s'inscrit dans un processus de contrôle effectif et direct des arrière-pays, engagé dans tous les États arabo-musulmans depuis le milieu du siècle et que renforce le régime hamidien (Georgeon, 2003 ; 268-269 ; Özbek, 2008 : 53). Parallèle donc de l'entreprise centralisatrice ottomane, l'engagement colonial britannique à Chypre met la police insulaire à l'abri des turbulences budgétaires et rend possible son renforcement. Alignant 512 hommes en 1879, puis 700 gendarmes au début de la décennie suivante, la gendarmerie anglo-chypriote conserve en outre ses effectifs les années suivantes alors que le versement au Sultan d'une contribution annuelle de 92 000 livres (« *Turkish tribute* ») bloque ou ruine la plupart des grands travaux insulaires⁴⁴. Second élément du succès, la persévérance et la modération d'une action policière ignorant les représailles collectives et répugnant à l'usage des armes à feu. Cette prudente ténacité est servie enfin par un bon esprit de corps. Si la lecture de ces sources doit prendre en compte les non-dits de la langue militaire victorienne, des éléments objectifs confirment la cohésion de l'unité : pas de désertion, aucune désobéissance collective, une discipline exacte dont les manquements et les punitions auraient été mentionnés, sous le voile de l'*understatement*, ce qui n'est pas le cas.

Cette entente rapide et durable résulte, nous semble-t-il, d'une série d'initiatives heureuses prises dans les premiers mois de l'occupation. L'enrôlement massif des anciens gendarmes ottomans, les efforts pour doter ces hommes d'uniformes chatoyants, la vocation martiale affichée de l'unité (*Military Police*), placée sous le commandement de soldats de métier, ont été autant de mesures de bonne politique

42 Alan Harfield, 1986, *op. cit.*, p. 53.

43 *Cyprus Further Correspondance* (1911-1912), NA CO 883 7 72.

44 Sir H. Selvin Ibbetson (Trésor) à lord Tenterden (*Foreign Office*), 3 janvier 1880, NA FO 881 4338.

qui ont rallié les zaptiés, toujours mal payés par ailleurs. De subtiles nuances sociales ont été heureusement maintenues. Le corps de police reste ainsi divisé en deux unités distinctes (gendarmerie à pied et police montée) ce qui préserve une hiérarchie bien établie entre les hommes du commun (gendarmes à pied) et les gendarmes montés, assez riches pour fournir une monture, et que l'on recrute au sein de la très petite « *yeomanry* » musulmane. L'enracinement des policiers britanniques est, sans aucun doute, la dernière raison de cette réussite. Pour brèves qu'elles soient, les notices biographiques de l'annuaire du *Colonial Office* donnent à voir la faible rotation des cadres supérieurs. Oscar Charles Heidentham, inspecteur de police en 1912, a servi trois années (1897-1899) dans l'administration coloniale chypriote, avant de passer dans le corps des inspecteurs de police de l'île pour servir en Afrique jusqu'en 1907, avant de revenir à Chypre. Nommé inspecteur de police dans l'île en 1887, T. J. Greenwood y fait toute sa carrière et commande en 1913 (depuis douze années) le district de Larnaca. Praticien des affaires de maintien de l'ordre colonial en Afrique où il sert de 1894 à 1905, le *major* W. Durham Hall est détaché dans l'île en 1905 et y demeure jusqu'à la veille de la Grande Guerre. Si la réorganisation des forces de police apparaît bien comme l'une des réussites les plus marquantes du protectorat britannique, la sous-représentation chrétienne, parfaitement repérée et tenue pour nécessaire par l'administration coloniale, devait, au tournant du siècle, devenir un enjeu politique embarrassant.

Rarement étayés de chiffres, les témoignages et les sources signalent, avant 1914, un net contraste entre une population chypriote majoritairement orthodoxe (3 habitants sur 4) et une police largement musulmane. Sur les 292 soldats qui forment le premier noyau de l'unité en décembre 1878, 232 sont d'anciens zaptiés, tous musulmans⁴⁵. L'encadrement subalterne indigène, suivant une tradition militaire ottomane, est également alors exclusivement « mahométan ». Malgré l'amalgame du corps des *Cyprus Pioneers*, où les chrétiens dominaient, cette prépondérance musulmane perdure jusqu'au milieu des années 1920, quand la plupart des policiers de confession musulmane adoptent la nationalité turque et quittent l'unité (Georghallides, 1979 : 414). Le *major* Bor, qui commanda cette force entre 1884 et 1892, parle, en 1902, d'une majorité de policiers musulmans, qu'ils fussent insulaires, anatoliens ou syriens. Le reste de l'unité était alors constitué de Chypriotes orthodoxes et de quelques « Arméniens » dont les ancêtres s'étaient établis dans l'île à l'époque moderne⁴⁶. La prééminence numérique des Chypriotes turcs est régulièrement notée les années suivantes. En 1900, un mémoire évoque le détachement de six officiers subalternes indiens musulmans (*Indian Mahomedan*) pour encadrer une éventuelle refonte des forces d'une police, que l'on doit donc supposer largement musulmane⁴⁷. En 1913, le dénombrement confessionnel de l'unité donne de tardives, mais utiles précisions. Alignant 763 petits gradés et policiers, la *Cyprus Police* compte 473 « Turcs » (musulmans), dont 469 sont

⁴⁵ Général Wolseley au marquis de Salisbury, 19 décembre 1878, NA CO 67 1.

⁴⁶ *Major* J.H. Bor, Minute, 20 août 1902, NA WO 32 7527.

⁴⁷ *Revision of the Garrison at Cyprus*, mémoire manuscrit rédigé en 1900, WO 32 7522.



originaires de l'île, et 272 « Grecs » (orthodoxes), tous chypriotes hormis neuf hommes. Une poignée d'insulaires chrétiens de diverses confessions (maronite, arménienne, catholique de rite latin) est également mentionnée, ce qui correspond au poids désormais insignifiant (0,58 % en 1881) des chrétiens non-orthodoxes (Grivaud, 2000 : 65-66). En croisant ces données, nous estimons que l'unité, dès le commencement des années 1880 et jusqu'au début de la Grande Guerre, compte deux tiers de policiers musulmans, presque tous insulaires, pour un tiers de chrétiens insulaires. Les postes d'encadrement subalternes sont-ils également dominés par les musulmans ? L'annuaire du *Colonial Office*, dépouillé sur 25 ans, ne nomme pas systématiquement les inspecteurs de police ni les personnels administratifs. Quand ces précisions sont données (année 1912), l'identité confessionnelle n'est pas signalée et doit être devinée à partir des prénoms et des noms, méthode incertaine dans une île où la porosité culturelle et confessionnelle, encore très forte au milieu du XIX^e siècle, brouille les pistes⁴⁸. Certains indices confirment une représentation musulmane très marquée. En mai 1911, un député orthodoxe, qui n'est pas contredit, affirme ne connaître qu'un seul inspecteur de police chrétien. Surreprésentation à certains égards inopportune car le projet réformateur anglais à Chypre est d'émanciper la majorité chrétienne et de lui donner toute sa place dans les affaires économiques et publiques. Le solide encadrement scolaire des orthodoxes comme les liens universitaires avec la Grèce ont certes assuré aux « Grecs chypriotes » une rapide promotion dans tous les domaines administratifs, mais la police, pourtant avide de cadres bien formés, échappe largement à cette ouverture. Deux hypothèses viennent à l'esprit pour comprendre cette exception : le refus des chrétiens de servir dans la force ou (et ?) la méfiance des autorités.

Quand, dans les tout premiers temps de l'occupation, les rangs de la nouvelle police furent ouverts aux anciens zaptiés comme aux vétérans de l'armée ottomane, ni son journal ni sa correspondance ne donnent à penser que le haut commissaire cherchait à fermer l'unité aux orthodoxes. L'irrédentisme hellénique est alors absent des considérations politico-militaires. Invité à conseiller le haut commissaire sur l'opportunité d'une force de gendarmerie druze à Chypre, le consul britannique à Beyrouth avait exposé, en 1878, le danger d'une force monoconfessionnelle et défendu la nécessité d'un recrutement de « toutes les sections du pays » à l'image de la milice libanaise⁴⁹. Les chrétiens représentent, en outre, les deux-tiers de l'unité de génie semi-militaire (*Cyprus Pioneers*) que le gouvernement colonial et l'Armée mettent sur pied en 1879-1880. La très forte proportion de musulmans s'explique, nous paraît-il, par un faisceau de nécessités. En dépit de la réforme du système de recrutement (*Army Enlistment Act*, 1870), l'armée mid-victorienne (1854-1878/85) demeure attachée aux préjugés d'une armée de métier dont les cadres exaltent toujours les « vieilles troupes » (*seasoned troops*) jugées bien supérieures aux armées de conscrits et de miliciens du Continent. Pour doter son administration d'une police immédiatement opérationnelle, Wolseley a recruté le plus grand nombre

48 *Colonial Office List, Cyprus*, 1912, p. 160 ; Dietzel et Makrides, 2009 : 75-76.

49 Consul britannique à Beyrouth à l'ambassade à Constantinople, 30 août 1878, NA FO 226 193.

possible de zaptiés dont les habitudes martiales, la sobriété comme la connaissance du pays offraient de sérieuses garanties d'efficacité. En dépit de l'amalgame partiel, en 1880, des *Cyprus Pioneers*, cette forte représentation musulmane ne devait pas être remise en cause les années suivantes. La transformation des zaptiés ottomans en gendarmes anglo-chypriotes s'avéra, nous l'avons vu, une incontestable réussite qui établit la réputation gendarmesque des musulmans. Les capitaines Inglis et Bolton n'ont pas ainsi de mots assez forts pour louer la belle tenue, la vergogne et la loyauté de « leurs » zaptiés⁵⁰. L'aisance équestre et l'usage des armes à feu étaient, il est vrai, deux raisons pour conserver des hommes aguerris. Le recrutement massif de policiers juifs dans les forces de police palestinienne après 1928 fut largement facilité par leur expérience des combattants et leur formation para-militaire au sein de la Haganah (Alon, 2009). Pour comprendre l'immobilisme du recrutement chypriote, plusieurs causes peuvent être avancées. Le nombre croissant de locuteurs du grec au sein de la communauté « turco-chypriote » s'avéra certainement décisif dans la décision de maintenir une police majoritairement musulmane (Holland-Markides, 2006 : 176 n. 67). Cause toute rationnelle et pragmatique donc mais que renforça et couvrit une catégorisation ethnique du monde levantin, le commandement militaire late-victorien et édouardien appliquant dans l'île comme sur l'ensemble du monde méditerranéen un ensemble de poncifs et d'ethnotypes forgés en Inde et en Afrique et que l'on rassemble sous la formule bien connue de théorie des « races martiales » (Louvier, 2010).

Dans le rapport sur Chypre qu'il transmet aux autorités coloniales, le 18 décembre 1885, le colonel Falkland Warren réfute par avance toute discrimination des chrétiens, mais invoque l'atavisme pour déconseiller leur engagement. Indifférents à la modestie de la solde, les musulmans, qui répugnent au travail des champs et sont dénués du sens des affaires, trouvent dans la police une profession honorable, conforme à leur tempérament et à leurs traditions militaires. L'âpreté au gain des orthodoxes, d'une vivacité telle qu'elle a découragé toute implantation juive, poursuit-il, détourne en revanche les chrétiens d'emplois mal rémunérés⁵¹. Affligeants, mais très ordinaires, ces propos ne sont que l'écho des ethnotypes dominants du « Grec » et du « Turc » dont fourmillent les correspondances et les rapports navals et militaires late-victoriens. En décembre 1881, un comité interarmes, réunissant un officier de marine et deux officiers des armes savantes, expose ainsi la faible qualité militaire des chrétiens, « peu habitués au maniement des armes » et « dénués des vertus nécessaires pour en faire des soldats », alors que la bravoure, la sobriété et la médiocre intelligence de la « race mahométane » en font une infanterie née⁵². Deux décennies plus tard, le capitaine W. R. Robertson répète sur les musulmans insulaires les mêmes poncifs : « leur sobriété et leur extrême endurance associée à une connaissance instinctive

50 H.W. Dixon, *British (...), op. cit.*, p. 293.

51 Rapport au Haut Commissaire sir R. S. Biddulph, 28 août 1885, p. 26, NA CO 883 4 5.

52 Capitaine de vaisseau T. H. Ward, colonel H. Dumaresq, colonel F. Warren, *Report of a Committee*, 2 décembre 1881, p. 210, NA CAB 7 4.



des armes comme leur aptitude naturelle pour la profession des armes les rendraient presque irremplaçables dans l'organisation d'une force de défense »⁵³. Sans être une race guerrière, avance le *major* Bor en 1902, les musulmans n'en demeurent pas moins les plus braves de tous les insulaires et les plus aptes au service des armes⁵⁴. Si l'on n'avait pas donc craint d'admettre les chrétiens dans les premiers temps de la *Cyprus Police*, leur piètre valeur militaire supposée conserva ultérieurement aux musulmans une prépondérance numérique considérée comme une garantie de loyauté et d'excellence professionnelle.

Les policiers chypriotes face à l'énosisme (1895-1914)

À la fin du XIX^e siècle, la présence militaire britannique dans l'île de Chypre s'amenuise. Après février 1895, la garnison est réduite à une seule compagnie, soit une centaine d'hommes auxquels sont attachées des antennes de l'*Army Service Corps* et de l'*Army Ordnance Corps*. Durant les deux décennies qui précèdent la Grande Guerre, le *War Office* voit dans cette présence militaire, désormais symbolique, une erreur et une source d'embarras⁵⁵. En demandant régulièrement (1893 ; 1901 et 1905) l'évacuation complète de la garnison, le *War Office* entend ainsi mettre fin à un gaspillage de moyens dont le coût annuel, 9 092 livres sterling en 1911-1912, n'est certes pas négligeable sur le long terme. À ces demandes, le *Colonial Office* et ses représentants locaux, soutenus par le *Foreign Office*, opposent un refus catégorique et soulignent les atouts stratégiques insulaires. L'utilisation de Chypre comme base d'entraînement des garnisons méditerranéennes et la constitution d'un régiment indigène d'infanterie montée (*Cyprus Corps*), susceptible de servir outre-mer, sont ainsi avancées entre 1899 et 1903⁵⁶. En 1903, la demande émise par le commandement en Égypte de porter les effectifs de la garnison à deux compagnies est également appuyée par le *Colonial Office*. Ces projets, que le *War Office* accueille froidement, dissimulent mal le malaise voire l'inquiétude de l'administration coloniale devant l'essor insulaire de l'énosisme qui connaît un second souffle à la fin du siècle (Varnava, 2009 : 225-230).

Bien que l'insurrection crétoise de 1895-1897 mène la Grèce sur la voie de la désastreuse guerre de Thessalie en avril-mai 1897, la vocation pan-hellénique du royaume des Hellènes trouve un large écho dans la population orthodoxe. L'irrédentisme chypriote voit en outre dans la Crète, dont l'administration est confiée, à la fin de 1898, à un prince grec, le modèle à suivre pour rejoindre la « mère-patrie »⁵⁷. Aux aspirations irrédentistes, entretenues par le poids des

53 W.R. Robertson, *Cyprus Military Police*, 13 mai 1899, NA WO 32 7519.

54 Major J.H. Bor, Minute, 20 août 1902, NA WO 32 7527.

55 *War Office* au *Colonial Office*, 18 mai 1903, NA WO 32 7524.

56 Haut Commissaire sir W. F. Haynes Smith au *Colonial Office*, 12 février 1900, NA WO 32 7521 ; *Colonial Office* au *War Office*, 8 janvier 1901, NA WO 32 7524 ; Haut Commissaire sir W.F. Haynes Smith au *Colonial Office*, 15 avril 1903, *ibidem* ; *War Office* au *Colonial Office*, 18 mai 1903, *ibidem*.

57 Haut Commissaire sir W. F. Haynes Smith au *Colonial Office*, 27 décembre 1898, *Correspondance*

contributions annuelles à l'empire ottoman, le *Colonial Office* va toujours répétant son attachement à la convention de 1878⁵⁸. Crédible dans les premiers temps de l'occupation, cette position s'étiole avec le naufrage de l'idéal réformateur ottoman, épuisé par les atrocités arméniennes et crétoises (1895-1897), l'anarchie macédonienne (1898-1903) et le raidissement centralisateur des Jeunes-Turcs (1909-1911). Certes, l'administration coloniale, dont les représentants locaux oscillent entre l'inquiétude et le déni de l'énosisme, ne s'inquiète guère d'une confrontation armée. L'agitation irrédentiste insulaire est, en effet, solidement maîtrisée par les notables et l'église orthodoxe chypriote, en liaison permanente avec les sociétés pan-helléniques de Grèce. La menace d'une guérilla, agitée en 1903 durant les jeux annuels pan-chypriotes⁵⁹, n'est jamais prise au sérieux tant le stéréotype de l'insulaire orthodoxe, « passionné, sentimental, ombrageux », mais inoffensif Tartarin levantin, domine la correspondance officielle⁶⁰. Deux années plus tard, le débarquement clandestin d'armes n'émeut guère le haut commissaire, convaincu du caractère politique de cette affaire⁶¹. L'effondrement militaire de la Grèce, en 1897, comme la très grande subordination diplomatique de la Grèce vénézéliste, ouvertement pro-britannique, sont d'autres garanties de retenue (Holland, 2009 : 43). Que l'irrédentisme chypriote soit potentiellement dangereux n'est pourtant plus exclu depuis le début des années 1890.

Minoritaire et dispersée sur toute l'île, la communauté musulmane comprend les manifestations pan-helléniques avec leurs cris, leurs défilés et leurs drapeaux grecs comme le premier acte d'une intégration à la Grèce dont elle craint d'être la victime. Peur somme toute bien légitime, l'émigration en Asie Mineure des communautés « turques », chassées des Balkans et du Caucase, n'ayant jamais cessé depuis la fin du XVIII^e siècle (Georgeon, 2003 : 91-92) et que raviva l'exode des musulmans crétois, principales victimes de l'insurrection chrétienne de la fin du siècle (1885-1898). Face à ce « syndrome crétois » (Kizilyurek, 2006 : 315), les « Turcs » chypriotes répliquent en utilisant les ressorts de la diplomatie et du lobbying. En juin 1902, les notables musulmans des districts de Paphos, de Famagouste et de Limassol supplient le *Colonial Office* de confirmer la *Cyprus Convention* ou de ne rendre l'île qu'à la seule Turquie, conformément aux dispositions de 1878, une demande inacceptable tant l'hellénité et l'eupéanité chypriotes sont des dogmes quasi-officiels. Les réflexes d'auto-défense et des violences préventives, que l'on voit sur une toute autre échelle en Crète, révèlent un malaise inédit. La même année, plus de six cents musulmans de Nicosie, appréhendant un coup de force chrétien, s'arment d'épées et de couteaux sans en venir aux mains toutefois. L'hypothèse

(1894-1903) relative to the Affairs in Cyprus, NA CO 883 6 5 ; du même au même, 19 juillet 1899, *ibidem* ; *Colonial Office* au *Foreign Office*, 30 août 1899, *ibidem*.

58 Haut Commissaire sir W. F. Haynes Smith au *Colonial Office*, 28 novembre 1901, *ibidem* ; *Colonial Office* au Haut Commissaire sir W. F. Haynes Smith, 26 juin 1902, *ibidem* ; Du même au même, 27 août 1902, *ibidem* ; Colonel Seely, *Memorandum, The situation with regard to Cyprus*, 20 juin 1910, NA CAB 37 102.

59 Haut Commissaire sir W. F. Haynes Smith à M. Chamberlain, 12 mai 1903, NA CO 883 6 5.

60 Haut Commissaire C. A. King Harman au *Colonial Office*, 1er avril 1905, NA WO 32 7533.

61 Haut Commissaire sir W. F. Haynes Smith à M. Lyttelton, 21 avril 1904, Confidentiel, NA CO 883 6 6.



de violences intercommunautaires, évoquées de nouveau en 1905, rentre donc, au début du siècle, dans le champ du possible⁶².

Dans ces circonstances incertaines, l'hypothèse de désordres sous-tend les conversations ministérielles sur les ressources militaires et policières dans l'île. En 1894, en 1901 puis en 1905, le *Colonial Office* refuse ainsi l'évacuation militaire de Chypre de peur de déclencher un baroud désespéré des musulmans. Le *Colonial Defence Committee* (CDC) admet, en décembre 1903, le risque de violences (« *outbreak* ») dont les Turcs, poussés à bout par les provocations orthodoxes, prendraient l'initiative⁶³. Que peut, dans ces circonstances, l'unique compagnie d'infanterie cantonnée dans l'île ? Pour les uns, cette centaine de fantassins est un atout utile face à un débordement. Durant l'été 1902, la crainte d'une confrontation communautaire entraîne la mise en alerte des troupes cantonnées dans l'île⁶⁴. Dix ans plus tard, les soldats du *Devonshire Regiment* patrouillent dans les rues de Limassol après que la police eut ramené l'ordre et sillonnent les villages alentour pour y dissiper les rumeurs de représailles musulmanes⁶⁵. Dans ces circonstances incertaines, de quelle utilité est la présence militaire ? La compagnie, qui stationne à trois jours de la capitale, ne peut intervenir que tardivement, à moins d'être convertie en unité d'infanterie montée, une proposition qui est avancée en décembre 1903. En dépit des moyens apportés par la télégraphie sous-marine, les forces maintenues en Égypte sont également trop éloignées pour l'éradication d'une crise. Après les émeutes sanglantes des 26 et 27 mai 1912, le débarquement d'une compagnie, le 1^{er} juin, ne joue en effet aucun rôle dans la répression des troubles, parachèvement le 28 mai au matin⁶⁶. C'est donc autant (voire moins) ici la capacité d'interposition que le symbole d'une présence contractuelle que représente cette petite garnison. À la police de Chypre, disciplinée, bien armée et qui dispose de pelotons montés, revient donc le soin d'étouffer rapidement des désordres.

La police chypriote peut-elle être toutefois une force de prévention efficace quand elle est, aux yeux de tous, un corps anglo-ottoman et l'instrument de prévention, voire de répression de l'éthnosisme ? Situation d'autant plus délicate qu'une évolution même limitée du recrutement des cadres nourrit les polémiques. Les débats qui entourent, en 1911, la suppression des postes de commandement local révèlent ainsi la suspicion des Turcs chypriotes. Soulignant le coût de ces postes jusque là détenus par des Britanniques, un député grec du Conseil

62 Ahmed Rashid au *Colonial Office*, 22 juin 1902, NA CO 883 6 5 ; *Colonial Office* au Haut Commissaire de Chypre, 26 juin 1902, *ibidem*, Haut Commissaire sir W.F. Haynes Smith au *Colonial Office*, 30 juin 1902, *ibidem* ; Sir C.A. King Harman au *Colonial Office*, 1^{er} avril 1905, NA WO 32 7533 ; Winston S. Churchill, *Condition of Cyprus*, 19 octobre 1907, communiqué le 21 juin 1910 à ses collègues, NA CAB 37 89

63 *Withdrawal of British garrison from Cyprus*, résumé tapé, anonyme et non daté des débats du CDC, décembre 1903, NA CAB 17 51.

64 Haut Commissaire sir W. F. Haynes Smith à M. Chamberlain, 12 mai 1903, NA CO 883 6 5.

65 Haut Commissaire H. Good-Adams au *Colonial Office*, 30 mai 1912, *ibidem* ; le même au même, 2 juin 1912, *ibidem*.

66 *Colonial Office* au Haut Commissaire H. Good-Adams, 14 juin 1912.

Législatif, Araouzos, propose, le 9 mai, de supprimer quatre commandements locaux de la police pour en confier la charge à leurs adjoints. Outre une économie de 1 590 livres sterling, la mesure, avance Araouzos, prolonge une première suppression de deux postes dans les districts de Paphos et de Kyrenia, qui n'avait alors donné lieu à aucune difficulté. Très hostile à cette proposition, un représentant turc, Shevket Bey, appréhende la nomination des seuls « Grecs » qui, plus instruits que leurs compatriotes « Turcs », obtiendront ces postes trop mal rétribués pour attirer des compétiteurs anglais. Aux sarcasmes de son collègue Theodotou, qui flétrit l'attachement des Turcs au système colonial, Shevket Bey prophétise des abus de pouvoir dans les campagnes où les Chypriotes musulmans, soutient-il, sont déjà victimes de l'arbitraire des fonctionnaires chrétiens orthodoxes. Repris le lendemain et le surlendemain, les débats roulent sur les mêmes arguments : une mesure financièrement utile, avancent les « Grecs », une initiative dangereuse, rétorquent les « Turcs », insensibles aux paroles d'apaisement de leurs compatriotes. Le compte-rendu des séances ne dissimule guère l'animation des propos, chaque camp avançant des arguments pris dans les régions proches (Crète, Rhodes, Mitylène). Construite sur une base confessionnelle, la représentation chypriote au Conseil Législatif marque, durant cette affaire, un clivage communautariste des positions. Sans surprise, la motion, avancée par les conseillers chrétiens présents (sept sur neuf) fut repoussée par la coalition des six membres nommés du Conseil et les trois députés musulmans⁶⁷. La rétractation rapide de l'empire ottoman à la veille de la Grande Guerre (1911-1913) finit de placer la *Cyprus Police* au cœur de cette confrontation émergeante. La guerre italo-turque (1911-1912), que l'opinion hellénique tient initialement pour une guerre de libération du Dodécanèse, se traduit à Chypre par de nouvelles demandes chrétiennes et des troubles (Holland-Markides, 2006 : 175). Le 17 avril 1912, une forte manifestation rassemble à Nicosie les chrétiens autour de quelques figures locales de l'énosisme qui justifient la démission des élus grecs du Conseil pour appeler les orthodoxes à la résistance pacifique et légaliste. En dépit de cette excitation, le calme est maintenu, la police se bornant à interdire aux manifestants de se rendre dans le bâtiment du Conseil Législatif (*Council Chamber*). Résumant les événements, le commandant en chef de la police, J.H. Learmonth, conclut son rapport en louant la fermeté, le calme et le bon sens des zaptiés durant cette journée⁶⁸. Le mois suivant, des échauffourées, dont la police locale a vite raison, opposent dans quelques villages des musulmans à des chrétiens tandis que les notables orthodoxes, d'une grande prudence tactique, tiennent les rennes courtes au petit peuple « grec » dans les principales villes⁶⁹. La fin de la guerre italo-turque transforme cependant ces tensions en violences meurtrières. Les manifestations bruyantes des chrétiens saluant la défaite turque en Libye dégénèrent, les 26 et 27 mai 1912, en affrontements de rue dans quelques

67 Le Haut Commissaire par intérim au *Colonial Office* 24 mai 1911, *Cyprus Further Correspondance (1911-1912)*, NA CO 883 7 72; le même au même, 30 mai 1911, *ibidem*.

68 J.H. Learmonth, Nicosie, 18 avril 1912, *Cyprus Further Correspondance (1911-1912)*, NA CO 883 7 72.

69 Haut Commissaire Goold-Adams au *Colonial Office*, 21 mai 1912, *ibidem*.



villages, à Nicosie, où les chefs de la police, un Britannique et un musulman sont blessés, mais surtout à Limassol. Au terme de quelques heures d'émeutes chrétiennes, le gouvernement dénombre cinq morts et cent trente-quatre blessés dont dix-sept graves. Deux décès et sept blessures, provoqués par des armes à feu, peuvent être imputés aux forces de police, autorisées à tirer. Partiellement pour se dédouaner, les notables orthodoxes incriminent la partialité confessionnelle des zaptiés musulmans que l'on accuse d'avoir ouvert le feu sur les chrétiens pour sauver leurs coreligionnaires. L'enquête diligentée donne de l'affaire une vision concurrente. Le commissaire Bolton rappelle la bonne tenue des policiers, qui insultés, menacés voire frappés, tirèrent généralement au-dessus des têtes pour disperser une foule, non seulement armée de couteaux mais également de pistolets⁷⁰. Une commission, réunie par le haut commissaire Goold-Adams, en juin 1912, confirme largement ces vues et ramena à deux le nombre des émeutiers tués par la police dont pas moins de quinze membres avaient été blessés⁷¹.

L'occupation britannique de Chypre, décidée en 1878 pour contrer l'expansion russe au sud du Caucase, trouva sa légitimité politique dans la mise en œuvre d'un programme réformateur dont la première réussite fut la *Cyprus Police*. Dans les tout premiers temps de l'unité, des considérations essentiellement pragmatiques et sociales, renforcées par de solides ethnotypes, ont encouragé le recrutement de policiers et de gradés subalternes musulmans. Confrontées, après 1890, au réveil de la propagande énosiste, les autorités anglaises ne purent et ne voulurent réduire une surreprésentation musulmane qui leur semblait une précieuse garantie d'efficacité et une mesure de sage politique. Devenant, au tournant du siècle, un dossier politique, ce partenariat anglo-ottoman plaça la *Cyprus Police* dans une situation d'autant plus délicate qu'elle incarnait presque seule la *pax britannica*. Alors que s'effondre la Turquie d'Europe et d'Afrique (1911-1913), la *Cyprus Police* devint, inévitablement, l'un des fronts de la communautarisation des affaires chypriotes, avant que l'annexion de 1914 et ses suites diplomatiques et légales ne donnent enfin aux Grecs Chypriotes une importance numérique représentative au sein de cette unité.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ALON Yoav, 7 septembre 2009, « Trading a Fine Line : the Jewish segment of the Palestine Police », communication lue durant la journée d'études, *Policing the British Empire in the 19th and 20th Century*, Open University, Milton Keynes, résumé disponible en ligne.
- ANDERSON David M., 1992, « Policing and Communal conflict : the Cyprus emergency, 1954-60 », in David M. Anderson et David Killingray (dir.),

⁷⁰ Commissaire de police W.N. Bolton au secrétaire du Haut Commissaire, 2 juin 1912, *ibidem*.

⁷¹ Haut Commissaire au *Colonial Office*, 2 août 1912, *ibidem*.

- Policing and decolonisation. Nationalism, Politics and the Police, 1917-65*, Manchester University Press.
- AYMES Marc, 2004, « Une histoire d'euroanéité chypriote », in Gilles PÉCOUT (dir.), *Penser les frontières de l'Europe. Élargissement et union : approches historiques*, Paris, PUF-Éditions Rue d'Ulm.
- , 2010, « Un grand progrès – sur le papier » *Histoire provinciale des réformes ottomanes à Chypre au XIX^e siècle*, Louvain, Peeters.
- BOULETI Eleni, Automne 2011, « The Muslim Community in Cyprus and British Colonial Policy, 1878-195 : The Significance of the Cyprus Evkaf in the Colonisation Process », Université de Nicosie, vol. 23, p. 39-56.
- BOULETI Eleni, « The muslim community of Cyprus during the first period of the british administration late 19th century early 20 th century: a tradition religious community in neoteric perspective, 6 p. ebookhouse.com/bouleti-eleni-pdf-d27769453.
- COOPER Frederic et STOLER Ann Laura, 1997, *Tensions of Empire. Colonial Culture in a Bourgeois World*, Berkeley, University of California Press.
- CROUZET François, 1973, *Le conflit de Chypre 1946-1959*, Bruxelles, Émile Bruylant, tome premier.
- DELAROCHE Jean-Marie, 2006, *La gendarmerie crétoise et les Européens pendant l'occupation internationale de l'île (1896-1907) : organisation, activités et enjeux politiques*, mémoire de Master, première année, Université Paris X - Nanterre.
- DIETZEL Irene et MAKRIDES Vasilios N., mars 2009, « Ethno-Religious coexistence and Plurality in Cyprus under British Rule (1878-1960) », *Social Compass* 56, 1, p. 69-83.
- FRÉMEAUX Jacques, 2006, *Intervention et Humanisme. Le style des armées françaises en Afrique au XIX^e siècle*, Paris, Economica.
- GEORGEON François, 2003, *Abdülhamid II le sultan calife (1876-1909)*, Paris, Fayard.
- GEORGHALLIDES G. S., 1979, *A Political and Administrative History of Cyprus, 1918-1926*, Nicosie, Cyprus Research Centre.
- GRIVAUD Gilles, 2000, « Les minorités orientales à Chypre (époques médiévale et moderne) », in Yannis IOANNOU, Françoise MÉTRAL, Marguerite YON (dir.), *Chypre et la Méditerranée orientale, Actes du colloque tenu à Lyon, 1997*, Université Lumière, Lyon 2, Université de Chypre, Travaux de la Maison de l'Orient Méditerranéen, n° 31.
- HOLLAND Robert et MARKIDES Diana, 2006, *The British and the Hellenes. Struggles for Mastery in the Eastern Mediterranean 1850-1960*, Oxford University Press.
- HOLLAND Robert, 2009, « Patterns of Anglo-Hellenism : A 'colonial' Connection? » in Robert HOLLAND et Sarah STOCKWELL, *Ambiguities of Empire. Essays in Honour of Andrew Porter*, Londres, Routledge.
- HORNE Edward, 1982, *A Job well done*, Books Guild.
- JENNINGS Ronald C., 1993, *Christians and Muslims in Ottoman Cyprus and the*



- Mediterranean World, 1571-1640*, New York University Press, un chapitre sur la police et le maintien de l'ordre, p. 121-131.
- KIZILYUREK Niyazi, 2006, « The Turkish Cypriots from an Ottoman-Muslim Community to a National Community », in Hubert FAUSTMANN et Nicos PERISTIANIS, *Britain in Cyprus. Colonialism and Post-Colonialism, 1878-2006*, Mannheim et Möhnese, Peleus (Bibliopolis).
- KYRILLOS Nikolaou, 2005, « Un coup diplomatique et géostratégique britannique : la prise de Chypre par l'Angleterre et la réaction française », *Cahiers de la Méditerranée*, vol. 71. Article consulté dans sa version électronique sur le site [cdlm.revues.org/index981.html], paragr. 18-20
- KOLODNY Émile, 1971, « Une communauté insulaire en Méditerranée orientale : les Turcs de Chypre », *Revue Géographique de Lyon*, 46(1), p. 5-56.
- , 2000, « Chypre et la Crète. Similitudes et contrastes d'évolution des deux îles principales de la Méditerranée orientale » in Yannis IOANNOU, Françoise MÉTRAL, Marguerite YON (dir.), *Chypre et la Méditerranée orientale, Actes du colloque tenu à Lyon, 1997*, Université Lumière, Lyon 2, Université de Chypre, Travaux de la Maison de l'Orient Méditerranéen, 31, 252 p.
- LEE Dwight E., 1934, *Great Britain and the Cyprus Convention Policy of 1878*, Cambridge, Université de Harvard.
- LEHMANN John, 1964, *All Sir Garnet. A Life of Field-Marshal Lord Wolseley, 1833-1913*, Londres, Jonathan Cape.
- LÉVY Noémi, 2007, « La police ottomane au tournant des XIX^e et XX^e siècles : les mémoires d'un commissaire d'Izmir », *Revue d'histoire moderne et contemporaine* 54(2), p. 140-160.
- LOUVIER Patrick, 2011, « Regards militaires britanniques sur les peuples du Levant hamidien (1876-1908) », in BADIE Marie-France et al. (dir.), *La Fabrique du Regard*, Michel Houdiard.
- LUKE Sir Harry, 1952, *The Ottoman Province. The British Colony 1571-1948*, in George Hill (dir.), *A History of Cyprus*, vol. IV, *The Ottoman Province. The British Colony, 1571-1948*, Cambridge, Cambridge University Press. Ouvrage réédité en 2010 par le même éditeur.
- ÖZBEK Nadir, 2008, « Policing the Countryside : Gendarmes of the late 19th century Ottoman Empire (1876-1908) », *International Journal of Middle East Studies*, 40(1), p. 47-67.
- RAPPAS Alexis, 2010, « National Allegiance and Imperial Loyalty : Greeks under European Colonial Rule », *Byzantine and Modern Greek Studies*, 34(2), p. 201-218.
- RICHTER Heinz A., 2006, « The Grand Game, the Balkans, the Congress of Berlin and Cyprus », in Hubert FAUSTMANN et Nicos PERSITIANIS (dir.), *Britain in Cyprus. Colonialism and Post-Colonialism, 1878-2006*, Manheim et Möhnese, Peleus (Bibliopolis).
- ROY Isabelle, 2004, *La gendarmerie française en Macédoine, 1915-1920*, Vincennes, Service historique de la Gendarmerie nationale.

- RUEST Mickaël, 2011-2012, *Les relations militaires franco-italiennes durant l'occupation de la Crète (1897-1909)*, Montpellier, Université Paul-Valéry.
- ROUDOMETOF Victor et MICHAEL Michalis N., mars 2009, « Redéfinition des frontières Église-État à Chypre après 1878. Perspective historique sur l'Église Orthodoxe Chypriote », *Social Compass*, 56(1), p. 35-48.
- TOFFELSON Harold, 2004, *Policing Islam: The British Occupation of Egypt and the Anglo-Egyptian struggle over control of the Police, 1882-1914*, Praeger.
- VARNAVA Andrekos, 2005, « Punch and the British Occupation of Cyprus in 1878 », *Byzantine and Modern Greek Studies*, 29(2), p. 169-186.
- , 2009, *British Imperialism in Cyprus 1878-1915. The Inconsequential possession*, Manchester University Press.
- , Reviews in History, *A History of Cyprus - a classic revisited* (review n° 1051), [<https://www.history.ac.uk:reviews:review/1051>].
- YOSMAOGLU Ipek, 2010, « Marching on an empty stomach. Practical Aspects of Gendarmerie Reform in Ottoman Macedonia », in Laurans Tanatar BARUH et Vangelis KECHRITIS, *Economy and Society on both Shores of the Aegan*, Athènes, Alpha Bank Historical Archive.

